

# Handicap : le cri d'alarme des associations

Plus de 2000 personnes en situation de handicap sont en attente d'une place dans un établissement adapté, dans le département. Une situation dénoncée par un collectif associatif.

« On n'est pas là pour pleurer. On est là pour crier : « Y'en a marre » ! » La voix de Loys Aumjaud se brise sous le coup de l'émotion. Quatre ans que son fils de 34 ans, handicapé moteur cérébral, attend une place dans une structure adaptée. « Il reste à la maison en permanence. C'est pas une vie pour lui, c'est pas une vie pour nous ! »

Le père de famille marque un temps d'arrêt. Puis il évoque, des larmes dans les yeux, la mort de deux jeunes atteints de myopathie. « C'est terrible, mais on finit par se dire qu'il n'y a que ça pour avoir des places. »

Une situation intenable. C'est ce que veulent dénoncer les représentants de vingt-deux associations du département. Ils sont une dizaine, ce mercredi, réunis dans l'une des petits salles d'Handicap Anjou. « **Autant d'associations regroupées, c'est une première, assure Yves-Marie Herrou, vice-président de la Résidence sociale. Notre message est clair : il faut apporter des réponses urgentes aux personnes qui n'ont pas de solution d'accompagnement adapté.** »

« Ils se retrouvent sur le trottoir »

En 2015, dans le Maine-et-Loire, ils étaient près de 2000 sur liste d'attente : 250 enfants et ados et 1 750 adultes. « Et l'on parle bien de personnes qui ont été orientées vers un établissement adapté par la maison départementale de l'autonomie, précise Jacques Maurille, le président du collectif. Ce sont des gens qui se retrouvent « sur le trottoir ». »

Parmi eux, de nombreux jeunes adultes. Faute de place, plus d'une centaine d'entre eux seraient contraints de rester dans des struc-



Vingt-deux associations du département se sont réunies en collectif pour dénoncer le manque de places dédiées aux personnes handicapées.

tures normalement réservées aux enfants et aux adolescents. « Vous imaginez, c'est comme si vous restiez indéfiniment à l'école primaire parce que le collège ou le lycée n'avait pas la possibilité de vous accueillir ! » fulmine Jacques Maurille. Avant de rappeler les lacunes du Maine-et-Loire : « C'est simple, c'est le département le moins bien doté de la région pour accueillir les adultes handicapés âgés de 20 à 59 ans. »

L'arrêt du moratoire ?

Les associations pointent notamment du doigt le moratoire instauré par le conseil départemental. La collectivité, qui finance en partie le

dispositif aux côtés de l'agence régionale de santé, a gelé le nombre de places depuis 2012. « Nous demandons l'arrêt de cette mesure », martèle Xavier Jauneault, président d'Handicap Anjou.

« Avec nos dotations qui diminuent chaque année, c'est compliqué, répond Marie-Pierre Martin, première vice-présidente du conseil dé-

partemental, en charge des solidarités. Mais nous n'avons pas diminué le budget solidarité pour autant. En attendant de pouvoir créer de nouvelles places, nous essayons de répondre au cas par cas et de trouver des solutions à coûts constants. » De quoi convaincre Loys Aumjaud et son fils ?

Pauline DARVEY.

## Zéro sans solution

L'objectif du rapport Pive-veau de juin 2014 est clair : ne laisser aucune personne en situation de handicap sans solution d'accompagnement. Un dispositif qui reste « un doux rêve » pour les associations.

## Le Maine-et-Loire en bref

### À Sainte-Gemmes-sur-Loire, le Cesame en grève

Des piquets de grève seront mis en place dès 6 h 30, ce jeudi matin, au centre de santé mentale angevin (Cesame), à Sainte-Gemmes-sur-Loire, à l'appel des syndicats CGT et FO de l'établissement, qui assurent que « la continuité des soins sera assurée ».

Hier, une centaine d'agents étaient réunis en assemblée générale pour réaffirmer leur refus « de toutes suppressions de postes, tant dans les services de soins qu'aux services techniques, administratifs et logistiques », et défendre « les conditions

de travail et de soins ».

Outre les piquets de grève, les personnels mobilisés manifesteront ce jeudi à 15 h, au départ du Géant la Roseraie, à Angers, en direction de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé, à la cité administrative.

« Il nous faut obtenir un financement du Cesame à la hauteur des besoins, et notamment le maintien des 37 postes soignants redéployés dans le cadre du projet d'établissement », revendiquent les syndicats.

### Qui, pour le Front national, pour Angers-Trélazé ?

Benoît Lépine était pressenti pour être candidat Front national pour la deuxième circonscription du Maine-et-Loire, celle tenue par le socialiste Marc Goua. Ce ne sera pas forcément lui, assure Aymeric Merlaud, le responsable du FN en Anjou. Pour qui il faut attendre le résultat de l'élection présidentielle avant de désigner les candidats aux élections législatives.

Un autre camouflet pour Benoît Lépine ? Il n'a pas pris la tête du parti en Maine-et-Loire, au profit d'Ayme-

ric Merlaud. Il n'a pas pu être tête de liste aux élections régionales au profit d'Aymeric Merlaud. Alors qu'il avait réalisé des résultats plus qu'honorables aux élections départementales de 2015 dans le canton de Doué-la-Fontaine, au premier tour, avant d'échouer au second tour.

Une candidature aux législatives pour la circonscription d'Angers-Trélazé lui aurait permis de se positionner tête de liste FN pour les municipales d'Angers.

C'est compromis ?

## Le nettoyage du toit voisin a amianté l'école

Pendant un an, l'école de La Renaudière a dû être transférée. L'expertise accable le propriétaire du bâtiment attenant.

« La pollution à l'amiante dont a été victime l'école privée de La Renaudière est consécutive aux travaux de nettoyage de toitures en fibrociment [...], et ce au mépris des règles de l'art et des réglementations en vigueur. Voilà ce qu'écrit l'expert mandaté par la justice et c'est on ne peut plus clair. » Si les premiers concernés dans cette affaire n'étaient pas des enfants de 3 à 6 ans, Louis-René Penneau se dirait satisfait par le rapport d'expertise déposé auprès du juge des référés d'Angers cette semaine.

L'avocat défend les intérêts de l'école privée qui, en 2015 et sans en avoir connaissance, était surplombée par un ancien bâtiment industriel coiffé d'une toiture en plaques de fibrociment.

Le 7 septembre 2015, le propriétaire fait nettoyer le toit par un homme issu de la communauté des gens du voyage et qui se dit commerçant. C'est par le Bon coin que les deux hommes ont fait affaire pour un montant de 1 500 €. Ce jour-là,

un simple nettoyeur à haute pression d'eau décape les moisissures et mousses du toit, « projetant des particules sur la cour et les locaux de l'école », dit le rapport d'expertise. Malgré l'intervention des enseignants et en fin d'après-midi d'un inspecteur du travail, le nettoyage n'est pas interrompu de la journée.

Résultat : pour faire dépolluer ses bâtiments, l'école a dû déboursier, depuis les faits, 100 000 €. « Sans compter les 40 000 €, dépensés pour des modulaires où les enfants ont passé l'année scolaire suivante, en attendant le désamiantage de leur école », ajoute M<sup>e</sup> Penneau. Lequel, dès fin 2015, outre la saisie d'un juge des référés, a porté plainte au pénal pour mise en danger de la vie d'autrui. Sollicité par *Ouest-France*, l'avocat du propriétaire n'a pas donné suite. L'expertise désormais effectuée, la justice va poursuivre son cours. Une audience devrait avoir lieu dans les mois prochains.

Marie-Anne SALVAT.

## Les plantes devront se défendre seules

Page 6

18 C'est le pourcentage de procédures ouvertes en moins par le tribunal de commerce d'Angers, entre le premier trimestre 2016 et 2017. Les affaires reprennent ?

## Randonnées d'inauguration de la halte vélo



**Dimanche 9 avril**

**La Daguenière Loire-Autthon**  
Départs de 8h30 à 10h selon circuit

Randonnée vélo 19 km  
Randonnée pédestre 10 km  
Balade pédestre 4 km pour les familles

**Gratuit**

**OFFICE DE TOURISME LOIRE-AUTHION**  
02 41 57 01 82  
www.loire-authion.fr

Office de Tourisme Loire Autthon

## LE MARCHÉ FRAIS DU 6 AU 8 AVRIL 2017

LE KG  
**3€  
3,90**

**Filet de lieu noir**



Pêché en ATLANTIQUE NORD-EST

LE KG  
**11€  
11,90**

**Viande bovine : Entrecôte**  
\*\*\*  
à griller

Origine FRANCE



LE LOT DE 2  
**1€  
1,95**

**Artichaut**  
Variété : Calico  
Calibre 11/13 cm  
Soit 0,98 € la pièce du lot



Origine FRANCE

LE LOT DE 2

**Intermarché**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Pour les points de vente équipés d'un rayon marée traditionnel. Pour les points de vente équipés d'un rayon boucherie traditionnelle. Pour les points de vente équipés d'un atelier de découpe. Photos non contractuelles - Suggestion de présentation.

Dans les magasins participants.

DANS LES DÉPARTEMENTS 35, 44 ET 49

